

Label "Ville à vélo"



Nous sommes fiers de vous annoncer que notre candidature pour l'obtention du label **Ville à Vélo du Tour de France** a été récompensée !

Tous les efforts engagés depuis des années pour faire de Meaux une ville cyclable sont valorisés grâce à ce label !

Nous avons obtenu les 3 vélos !!!

INFO du LABEL

L'esprit du label « Ville à Vélo du Tour de France » : valoriser les communes qui sont engagées dans une dynamique positive de promotion de la pratique du vélo (sport, loisirs, du quotidien). Il s'agit d'un label, et non d'un classement. Les critères d'attribution permettent d'évaluer la dynamique de progrès.

Nous vous félicitons d'avoir déposé votre candidature et avons le plaisir de vous annoncer la labellisation obtenue par votre ville : 3 vélos

Pour rappel, les labellisations correspondent à :

- 1 vélo : collectivité ayant démontré une volonté de promouvoir la pratique
- 2 vélos : collectivité ayant une politique de promotion du vélo structurée
- 3 vélos : collectivité ayant une politique de promotion du vélo engagée
- 4 vélos : collectivité ayant une politique de promotion du vélo exemplaire

Quelques statistiques sur cette promotion :

- 34 villes candidates
- 5 villes ont obtenu 1 vélo
- 14 villes ont obtenu 2 vélos
- 11 villes ont obtenu 3 vélos
- 3 villes ont obtenu 4 vélos